

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 22 mars 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 179 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Jean-Louis CANAL - Christine CAPDEVILLE - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Bruno CHAIX - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Sylvaine DI CARO - Nouriat DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY- OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Roger MEI - Danielle MENET - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Florian SALAZAR-MARTIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Emmanuelle SINOPOLI - Monique SLISSA - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

Signé le 22 Mars 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 26 Mars 2018

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Mireille JOUVE - Loïc BARAT représenté par Dany LAMY - François BERNARDINI représenté par Eric CASADO - Jean-Louis BONAN représenté par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Patrick BORÉ représenté par Christophe AMALRIC - Valérie BOYER représentée par Frédéric DOURNAYAN - Henri CAMBESSEDES représenté par Florian SALAZAR-MARTIN - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Philippe CHARRIN représenté par Jean-Pierre SERRUS - Robert DAGORNE représenté par Maurice CHAZEAU - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Maxime TOMMASINI - Bernard DESTROST représenté par Roland GIBERTI - Dominique FLEURY-VLASTO représentée par Marie-France DROPY- OURET - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Jacky GERARD représenté par Jean-Louis CANAL - Bruno GILLES représenté par Marine PUSTORINO-DURAND - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE - Nathalie LAINE représentée par Danielle MENET - Eric LE DISSÈS représenté par Emmanuelle SINOPOLI - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Stéphane MARI - Laurence LUCCIONI représentée par Isabelle SAVON - Jean-Pierre MAGGI représenté par Olivier GUIROU - Régis MARTIN représenté par Arnaud MERCIER - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Virginie MONNET-CORTI représentée par Michèle EMERY - Jérôme ORGEAS représenté par Gérard GAZAY - Roger PELLENC représenté par Gérard BRAMOULLÉ - Serge PEROTTINO représenté par Rémi MARCENGO - Claude PICCIRILLO représenté par Joël MANCEL - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - René RAIMONDI représenté par Georges CRISTIANI - Jean ROATTA représenté par Gérard CHENOZ - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Guy TEISSIER - Marie-France SOURD GULINO représentée par David YTIER - Josette VENTRE représentée par Marie-Louise LOTA - Patrick VILORIA représenté par Véronique PRADEL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Moussa BENKACI - Nadia BOULAINSEUR - Auguste COLOMB - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Claude FILIPPI - Josette FURACE - Samia GHALI - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Stéphane LE RUDULIER - Jean-Marie LEONARDIS - Bernard MARANDAT - Patrick PADOVANI - Stéphane PICHON - Roland POVINELLI - Bernard RAMOND - Roger RUZE - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Jean-Louis TIXIER - Philippe VERAN - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Étaient présents et représentés en cours de séance :

Chrystiane PAUL représentée à 10h28 par Sandra DALBIN - Gaëlle LENFANT représentée à 10h30 par Loïc GACHON - Patrick MENNUCCI représenté à 11h01 par Eugène CASELLI - Arlette - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée à 11h28 par Martine VASSAL - Gilbert FERRARI représenté à 11h31 par Martial ALVAREZ - Michel DARY représenté à 11h34 par Lisette NARDUCCI - Marcel MAUNIER représenté à 11h35 par Stéphane RAVIER - Frédéric BOUSQUET représenté à 11h37 par Richard MIRON - Nicole JOULIA représentée à 11h40 par Béatrice ALIPHAT - Muriel PRISCO représentée à 11h40 par Bernard MARTY - Claude VALLETTE représenté à 11h57 par Carine ROGER - Marie MUSTACHIA représentée à 11h58 par Antoine MAGGIO - Martine RENAUD représentée à 12h00 par Yves MORAINÉ - Christine CALATAYUD représentée à 12h05 par Nathalie FEDI - Céline FILIPPI représentée à 12h08 par Catherine PILA.

Étaient présents et excusés en cours de séance :

Arlette FRUCTUS à 10h03 - CARLOTTI à 11h15 - Eric CASADO à 11h31 - Didier ZANINI à 11h42 - Jean-Claude FERAUD à 11h49 - Frédéric VIGOUROUX à 12h07 - Danielle MILON à 12h07 - Roland BLUM à 12h11 - Sabine BERNASCONI à 12h11 - Jean-Pierre SERRUS à 12h12 - Mireille BALLETTI à 12h13 - Stéphane PAOLI à 12h14 - Maurice CHAZEAU à 12h14 - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI à 12h16 - Gérard BRAMOULLÉ à 12h19.

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FAG 032-3615/18/CM

■ Mise à jour du tableau des effectifs

MET 18/6749/CM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Afin de permettre la mise en œuvre opérationnelle des avancements de grade et promotions internes des agents inscrits sur les tableaux d'avancement de la Commission Administrative paritaire du 20 décembre 2017.

Pour favoriser la définition ou la suppression d'emplois nécessaires au bon fonctionnement des services.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et notamment le paragraphe XIII de son article 133 ;
- La délibération HN 001-003/16/CM du Conseil de la Métropole en date du 17 mars 2016 portant élection du Président de la Métropole ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Le décret n°87-1100 du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux ;
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;
- Le décret n°2016-203 du 26 février 2016 portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux ;
- Le décret n°2016-200 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux ;
- Le décret n°2016-202 du 26 février 2016 portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs en chef territoriaux ;
- La délibération n° FAG 074-3093/17/CM du Conseil de la Métropole du 14 décembre 2017 relative à la mise à jour des effectifs, créations, ajustements et modifications des postes dans le cadre des besoins de service et du mouvement de personnel ;
- L'avis du Comité technique de la Métropole ;
- L'avis de la Commission des Finances et Administration Générale ;

Signé le 22 Mars 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 26 Mars 2018

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république.

Ouï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services, sont approuvées les définitions de postes, sur emplois permanents à temps complet, donnant lieu à la création de postes budgétaires correspondants.

Dans le cadre de la poursuite de la recherche de compétences et de l'adaptation des postes nécessaires au fonctionnement des services, il est procédé à la définition des emplois et la suppression de postes ne correspondant plus aux besoins de l'établissement.

Il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés, les recrutements sur ces postes se feront en application de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent du cadre d'emploi précisé dans chaque définition de poste.

En conséquence, il est proposé d'approuver les définitions d'emplois comme suit :

Description des missions et compétences attendues pour chacun de ces postes :

Pour la Direction Générale Adjointe Finances et Budget :

- Un analyste financier inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Description du poste : Assurer la programmation Pluriannuelle, accompagnement des Directions dans l'utilisation des outils de programmation, suivre le budget Investissement, établir à moyen terme des prospectives des dépenses d'investissement.
Profil : croiser des données pour produire une analyse globale, capacité rédactionnelle, connaître le fonctionnement du budget d'une collectivité, connaître les nomenclatures comptables des collectivités, disponibilité.

Pour la Direction Générale Adjointe Commande Publique et Affaires Juridiques :

Un conseiller juridique marché publics inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Description du poste : Assister et encadrer par sa parfaite maîtrise des mécanismes du Droit de la commande publique, la mise en œuvre des procédures de mise concurrence requises par la réglementation nationale et communautaire, conseiller et assister, sur le plan juridique, les directions sur le choix du montage contractuel approprié.

Signé le 22 Mars 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 26 Mars 2018

Profil : améliorer les pratiques professionnelles des agents, évaluer les risques juridiques, travailler en mode projet, maîtriser la réglementation des marchés publics, capacité rédactionnelle, aisance relationnelle, diplomatie. Diplôme d'études supérieures en droit des collectivités territoriales ou droit public.

Un chargé de mission contrôle de gestion inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Apporter une expertise juridique aux directions et services de l'établissement, assurer le conseil et l'assistance auprès des directions et services opérationnels de l'établissement pour assurer la régularité financière et fiscale des montages et des clauses relatives à la conception et la réalisation de grands projets et des grands contrats.

Profil : connaissance et expérience confirmée en matière financière et droit public, bonne connaissance de la commande publique et notamment des procédures juridiques des contrats complexes, diplomatie, esprit d'équipe. Diplôme d'études supérieures spécialisation droit public ou finances ou fiscalité.

Un responsable subventions inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Assurer un conseil auprès des associations, traiter des dossiers de demande de subventions, analyser, étudier et synthétiser les demandes en collaboration avec les référents des territoires et les services opérationnels concernés.

Profil : connaissances du droit des associations, analyser des besoins, travailler en mode projet, capacité d'analyse et de synthèse, rigueur, précision.

- Un chargé de projets inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Impulser, valoriser, organiser et piloter les plans d'actions et projets en fonction des objectifs définis par la Direction Générale Adjointe. Collaborer à la définition d'outils, en termes de conseil et assistance à apporter aux directions et services de la Métropole et des territoires.

Profil : Piloter, suivre, contrôler et évaluer les activités, connaître les procédures administratives, capacité d'analyse et de synthèse, rigueur, précision, force de proposition.

Pour la Direction Générale Adjointe Urbain et Stratégie Territoriale :

- Un chargé de mission ressources inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Accompagner et conseiller les directions de la DGA dans leur démarche : définition de leur besoin et choix du dispositif à mettre en œuvre, vérifier la rédaction de l'ensemble des contrats publics, apporter son expertise dans les contrats complexes (concours, DSP...).

Profil : analyser les besoins, travailler en mode projet, connaître les instances, processus et circuit de décision, sens de l'organisation.

- Un économiste de flux inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Description du poste : Gérer et optimiser les consommations de fluides (chauffage, électricité, eau), mettre en œuvre les travaux nécessaires aux économies d'énergie dans les bâtiments du patrimoine du territoire, inspecter et porter un diagnostic sur les équipements techniques existants, proposer les solutions les plus économiques pour optimiser les installations.

Profil : connaître les instances, processus et circuits de décision, gérer un budget, connaître la réglementation des marchés publics en matière d'énergie, autonomie, réactivité.

Pour la Direction Générale Adjointe Ressources Humaines :

- Un chef de processus inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Description du poste : Assurer l'encadrement territorial de proximité d'une équipe polyvalente, en charge de la gestion individualisée de la carrière, de la santé, du temps et de la paie, pour un portefeuille d'agents. Assurer le pilotage transversal de processus métier de la gestion administrative du personnel (veille statutaire, élaboration et actualisation des procédures de gestion, diffusion et accompagnement auprès des équipes RH territoriales).
Profil : connaître le cadre juridique disciplinaire, Connaître le fonctionnement des instances du personnel, gérer les délais impartis, utiliser les outils de gestion et de contrôle, capacité à travailler en équipe et en transversalité.
- Un chargé de mission relations sociales inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Description du poste : Contribuer au bon fonctionnement des instances représentatives par un appui juridique, réaliser des analyses juridiques et une veille dans le champ du droit syndical, assurer un conseil juridique auprès des services et des organisations syndicales, organiser et participer aux instances représentatives et aux réunions de concertation syndicale.
Profil : évaluer les risques juridiques, connaître le fonctionnement des collectivités territoriales, connaître les instances, processus et circuits de décision, rigueur, précision, capacité d'analyse. Diplôme d'études supérieures en droit public.
- Un médecin de conseil et de contrôle recruté par référence à l'indice majoré 1062 et à l'article 3-3, 2 alinéa de la loi du 26 janvier 1984 compte tenu de la nature des fonctions
Description du poste : Le médecin est chargé d'émettre des avis sur les aptitudes à la fonction des candidats lors des recrutements, à la mise en stage, à la titularisation, à la demande de prolongation d'activité et à la reprise des fonctions suite à maladie et disponibilité.
De vérifier si l'arrêt maladie est justifié, si la durée de l'arrêt correspond à la pathologie déclarée et vérifie si la pathologie déclarée ouvre droit à un congé maladie particulier.
D'organiser une commission d'imputabilité des Accident de Service, Accident de trajet et Maladie Professionnelle, de valider les examens para cliniques demandés et valider les congés maladie au titre de l'accident.
Il assure l'interface entre la médecine de prévention, le Comité Médical et la Commission de réforme.
Profil : rigueur, capacité de synthèse, diplôme de médecine générale et DU de médecine agréée.

Pour la Direction Générale Adjointe Projet Métropolitaine et Conseil de Développement :

- Un chargé de mission démarches partenariales inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Coordonner et suivre les contractualisations et partenariats financiers métropolitains confiés à la DGA sur le volet métropolitain du CPER, PIA3, Pacte Etat-Métropole. Préparer, instruire et formaliser les dossiers contractuels transversaux avec les partenaires. Contribuer à animer le Comité des projets métropolitains, instance de financement des projets métropolitains transversaux.
Profil : compétences en matière de marchés publics, connaissance des procédures budgétaires et comptables, esprit de synthèse, capacité d'analyse. Diplôme d'études supérieures. Expérience en matière de portage de projet souhaitée.
- Un chargé de mission animation du conseil de développement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Animer le dispositif, assurer la logistique des séances, produire et valoriser les travaux issus des cycles de réflexion dans le but de mobiliser la société civile, accroître l'audience et la reconnaissance du Conseil de Développement.
Profil : connaissance des problématiques d'aménagement du territoire et de développement local, rigueur, sens de l'organisation, goût du travail en équipe et qualités relationnelles. Diplôme

d'études supérieures. Expérience exigée en rédaction de documents et d'études, expérience souhaitée en matière d'animation de démarches transversales.

- Un chargé d'études appui au projet et concertation numérique inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Accompagner le dispositif d'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet métropolitain, capitaliser les données et études transmises par l'équipe-projet, lancer et suivre les travaux complémentaires (dont prospective), travailler à la rédaction des supports et publications utiles au projet métropolitain, assurer également la mise en œuvre de l'ensemble des supports de concertation numériques utiles à la DGA Projet Métropolitain et Conseil de développement.
Profil : connaissance des outils statistiques, goût du travail en équipe, qualités relationnelles, réactivité. Diplôme d'études supérieures. Expérience souhaitée en conduite d'études ou en gestion de projet et sur des logiciels informatiques de partage de données et de visioconférences.

Pour la Direction Générale Adjointe Innovation Numérique et Systèmes d'Information :

- Un chef de projet applications inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Participer au développement et à l'intégration d'une nouvelle application, de composants réutilisables ou de maintenance d'une application existante, analyser et comprendre les besoins fonctionnels, rédiger des spécifications techniques détaillées, préparer et conduire des éventuelles consultations, analyser les solutions et propositions de choix en collaboration avec la Direction des Finances.
Profil : Maîtriser l'outil informatique, connaître l'architecture et les fonctionnalités d'un système, capacité d'animation, force de proposition.
- Un responsable du pôle poste de travail inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Être chargé de l'encadrement d'une équipe, de l'assistance à la définition des standards et procédures, de l'affectation des matériels, de la définition des images standards des postes, de la maintenance des postes, des versions, des mises à jour. Suivre les postes de travail des tests et recettes utilisateurs des équipements informatiques, des détections et limitations des virus, du suivi de l'évolution de l'équipement.
Profil : maîtrise de l'architecture matérielle et logicielle du poste de travail et des périphériques associés, du monde IP, aisance relationnelle, compréhension des solutions organisationnelles, capacité d'analyse, de synthèse.
- Deux chefs de projet informatique inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Piloter des projets informatiques à destination des maîtrises d'ouvrage dans les domaines relevant de la compétence du service, assister la maîtrise d'ouvrage opérationnelle, conduire des projets d'informatisation. Organiser le maintien en conditions opérationnelles des applications, produire des indicateurs de pilotage, de suivi et d'évaluation.
Profil : animer des groupes de travail, aider à la décision, connaître les cadres juridique, budgétaire et comptable, connaître et appliquer la réglementation des marchés publics, capacité d'analyse, capacité de planification. Diplôme d'études supérieures ou équivalent avec spécialisation dans le domaine informatique.
- Un ingénieur réseaux inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Assurer l'exploitation des infrastructures et prendre en charge les incidents et demandes de modification sur les Datacenter, les serveurs, les annuaires, les réseaux et télécommunications, les postes de travail, les applications transverses (messagerie, GED, sites internet) et les applications d'infrastructures avec la supervision, le pilotage des interventions des prestataires de service. Apporter une expertise technique auprès des clients internes et assurer un soutien nécessaire à l'équipe.

Profil : accompagner l'élaboration de projet, concevoir des outils et des procédures, connaître et appliquer la réglementation des marchés publics, autonomie, force de proposition, rigueur, précision. Diplôme Ingénieur ou Bac + 5 en systèmes/réseaux.

- Un chef de service pilotage, coordination, cohérence inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Description du poste : Coordonner l'ensemble des projets lancés au sein de la Direction des Infrastructures Informatiques et Télécommunications, garantir une cohérence technique et fonctionnelle de l'ensemble des solutions intégrées, prendre en charge également la gestion de proximité des infrastructures informatiques et de télécommunication du Territoire du Pays d'Aubagne.

Profil : savoir conduire et animer des réunions, traduire les orientations politiques / stratégiques en plan d'actions, connaissance et mise en œuvre des marchés publics, animer, encadrer et diriger une équipe, pragmatisme, sens de l'intérêt général.

Pour la Direction Générale Adjointe Communication et Relations Extérieures :

- Un chargé de communication territoire Marseille Provence inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Assurer la mise en œuvre de la politique de communication interne et externe des territoires et des conseils de territoires, assurer la diffusion d'information auprès des publics cibles et coordonner les actions de la DGACRE dans les territoires, élaborer et suivre la réalisation des supports de communication et d'information destinés aux territoires, assurer l'organisation des manifestations territoriales en lien avec la DGACRE.

Profil : connaissance du droit de la communication, connaissance du contexte administratif et organisation des territoires et de la métropole, savoir piloter les prestataires internes et externes, respect des consignes, esprit d'analyse, esprit de synthèse.

- Un attaché de presse inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Rédiger des communiqués et dossiers de presse, organiser des rencontres avec la presse (écrite, web et audiovisuelle locale, nationale et internationale), élaborer un fichier presse, relances téléphoniques des journalistes, conseiller et assister les élus et les publics internes, analyser l'information, concevoir et mettre en place des outils adaptés (analyses de presse, synthèses, pressbooking, etc.)

Profil : connaissance du droit de la presse, maîtrise du statut de la fonction publique territoriale, maîtrise des délais, discrétion, créativité, rigueur.

Pour la Direction Générale Adjointe Mobilité Déplacements Transports Espace Public et Voirie :

- Un chargé de mission marchés publics inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Suivre l'exécution des contrats de marchés publics et des contrats de concession de la DGA Mobilité, conseiller et expertiser dans l'élaboration des marchés publics et des contrats de délégations de service public de la DGA.

Profil : connaissance du fonctionnement de l'institution et de l'environnement des collectivités territoriales, capacités d'analyse et de décision et de synthèse, discrétion et rigueur. Master II en droit.

Pour le territoire Marseille Provence

- Un responsable de division pôle Eau inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Superviser l'équipe de comptables, mettre en place des tableaux de bord en vue d'améliorer les délais de mandatement, mettre en place un tableau de suivi des rejets et

les analyser, suivre les recettes (RODP, DSP, Branchements particuliers...), suivre sur les DE non engagées par les comptables.

Profil : élaborer et suivre un budget, être familier avec l'environnement du secteur d'activité, piloter, suivre, contrôler, évaluer les activités, connaître les principes des engagements comptables, disponibilité, esprit d'équipe, rigueur, précision.

- Un chef de service pôle infrastructures inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Description du poste : Assurer la préparation et l'exécution du budget et participer aux procédures budgétaires de la Direction des Grandes Infrastructures sous la responsabilité de son directeur, coordonner l'activité du service finances, comptabilité et recettes, organiser et encadrer une équipe de comptables et gestionnaires de marchés pour l'exécution des dépenses et la préparation des titres de recettes.
Profil : élaborer et gérer des indicateurs d'activité, élaborer un document comptable, encadrer et diriger une équipe, être familier avec l'environnement du secteur d'activité, connaître les principes des engagements comptables, sens des responsabilités, sens du service public, pragmatisme.
- Un chargé de mission marchés publics – pôle infrastructures inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Description du poste : Assurer le lancement et le suivi des marchés publics en procédures formalisées et/ou adaptées, s'assurer de la bonne exécution des projets, contrôler et évaluer, élaborer des dossiers juridiques et comptables.
Profil : concevoir des outils et des procédures, élaborer et gérer des indicateurs d'activité, connaître et veiller au respect de la réglementation, force de proposition.
- Un chargé d'études architecte - pôle infrastructures inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Réaliser les études techniques dans le domaine de l'infrastructure et de l'aménagement des espaces urbains, favoriser une insertion architecturale de qualité dans les projets d'aménagements urbains, apporter un appui technique dans ce domaine, formaliser les études et les rapports d'aide à la décision, restituer et diffuser les résultats d'études.
Profil : concevoir et conduire un projet, évaluer la faisabilité d'un projet, mettre en œuvre des compétences architecturales, capacité d'analyse, esprit d'équipe. Diplôme d'études supérieures.
- Un chef de projet centre-ville – pôle infrastructures inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Coordonner et piloter la réalisation de nouveaux équipements, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures routières, d'ouvrages d'art ou de réseaux, analyser les besoins, les données techniques et économiques. Définir le projet, étudier la faisabilité et le coût du projet et proposer des solutions techniques et financières.
Profil : planifier un budget d'opérations, rédiger les comptes rendus, connaître la réglementation de l'aménagement de l'espace public, connaître les principes de la commande publique, esprit d'équipe, sens de la hiérarchie.
- Un chef de projet grandes opérations – pôle infrastructures inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Description du poste : Analyser les besoins, les données techniques et économiques et définir le projet. Etudier la faisabilité et le coût du projet et proposer des solutions techniques et financières. Sélectionner les moyens et les méthodes à mettre en œuvre et planifier les opérations de chantier, étudier la conception et la réalisation du projet.
Profil : planifier un budget d'opération, rédiger les comptes rendus, connaître la réglementation de l'aménagement de l'espace public, connaître les principes de la commande publique, esprit d'équipe, sens de la hiérarchie.
- Un chargé d'études ingénierie des déchets pôle propreté inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Description du poste : Réaliser les études techniques dans le domaine de l'ingénierie des déchets, apporter un appui technique dans ce domaine aux directions du traitement des déchets et de la propreté urbaine.

Profil : concevoir et conduire un projet, évaluer la faisabilité d'un projet, autonomie, capacité d'adaptation.

- Un directeur ressources et méthodes pôle espace public inscrit à la nomenclature en référence aux cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Description du poste : Contribuer à la réalisation des études de la Direction de Pôle par la mise à disposition des moyens et ressources nécessaires. Manager la Direction en charge de l'achat public, des ressources humaines, des finances, de la logistique pour l'ensemble de la Direction de Pôle. Optimiser les procédures, contrôler et évaluer l'activité des services de la Direction.
Profil : concevoir et / ou suivre des tableaux de bord, concevoir et conduire un projet, encadrer et diriger une équipe, souplesse, pragmatisme. Diplôme d'études supérieures.
- Un chargé de coordination administrative pôle propreté inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Description du poste : Elaborer et suivre l'exécution du budget fonctionnement et investissement du service traitement des déchets ultimes. Apporter une expertise juridique et financière en matière de suivi des contentieux..
Profil : concevoir et conduire un projet, évaluer la faisabilité d'un projet, autonomie, capacité d'adaptation.

Article 2 :

Il est nécessaire de redéfinir des emplois de territoire pour permettre leur adéquation avec les besoins identifiés, sans création de postes budgétaires :

- Un directeur adjoint du métro – pôle infrastructures inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux.
Description du poste : Diriger, en appui du Directeur Métro Tramway, les opérations complexes et s'assurer du respect des programmes votés dans le cadre de ces projets, conduire une des grandes opérations de la Direction et assurer son rôle de responsable dans le cas du suivi des aspects qualité, coûts et délais.
Profil : communiquer, identifier les finalités et enjeux des projets, concevoir et conduire un projet, capacité d'adaptation. Diplôme d'ingénieur ou d'études supérieures.

Article 3 :

Compte tenu de l'inadéquation de certains postes aux besoins organisationnels, il est proposé de supprimer les deux postes visés ci-dessous comme suit :

- Un poste de chef de projet BHNS au sein de la Direction Générale des Services transports Espace Public et Voirie
- Un poste de conseiller technique au sein de la Direction Générale des Services - Territoire Marseille Provence

Le tableau des effectifs constitue l'annexe de la présente délibération.

Article 4 :

Ces mesures seront financées par les crédits figurant à cet effet au chapitre 012 des budgets 2018.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
Maire de Marseille
Vice-Président honoraire du Sénat

Jean-Claude GAUDIN